FICHE TECHNIQUE INGRÉDIENT

Zynamite®

Extrait de feuilles de manguier Mangifera indica, 15 % de mangiférine

Identification

RUBRIQUE	DONNÉE
Ingrédient	Zynamite®, extrait aqueux de feuilles de manguier (Mangifera indica) titré à 15 % de mangiférine
Partie de la plante	Feuilles
Identification botanique	Code-barres ADN et empreinte phytochimique UPLC
Procédé	Extraction à l'eau, séchage par atomisation
Durée de vie	3 ans dans les conditions de conservation indiquées
Conservation	Dans l'emballage d'origine, à température ambiante, humidité 45 à 65 %

Composition

CONSTITUANT	TENEUR
Extrait de feuilles de Mangifera indica	≥ 90 %
Gomme d'acacia (support)	≤ 10 %

Caractéristiques physiques

PARAMÈTRE	SPÉCIFICATION	MÉTHODE
Aspect	Poudre fluide	Visuelle
Couleur	Brun à beige	Visuelle
Odeur	Caractéristique	Organoleptique
Saveur	Amère, astringente	Organoleptique
Granulométrie	≥ 95 % à 80 mesh	USP 786
Solubilité	Facilement soluble à soluble	Ph. Eur. 5.11
Densité apparente	0,30 à 0,50 g/cm³	Ph. Eur. 2.9.34

Analyses chimiques

PARAMÈTRE	SPÉCIFICATION	MÉTHODE
Mangiférine	≥ 15,0 %	UPLC
Humidité	≤ 7,0 %	USP 731

Métaux lourds

PARAMÈTRE	SPÉCIFICATION	MÉTHODE
Métaux lourds totaux	≤ 10 ppm	Ph. Eur. 2.4.8
Arsenic total	≤ 0,5 ppm	ICP-MS
Plomb	≤ 0,5 ppm	ICP-MS
Cadmium	≤ 0,5 ppm	ICP-MS
Mercure	≤ 0,1 ppm	ICP-MS

Microbiologie

PARAMÈTRE	SPÉCIFICATION	MÉTHODE
Flore aérobie totale	≤ 10 000 UFC/g	ISO 4833-2
Levures et moisissures	≤ 200 UFC/g	ISO 21527
Coliformes totaux	< 10 UFC/g	Dénombrement VRB
Escherichia coli	Absence / 10 g	Ph. Eur. 2.6.13
Staphylococcus aureus	Absence / 10 g	Ph. Eur. 2.6.13
Salmonella	Absence / 25 g	PCR temps réel

Allergènes

CRITÈRE	STATUT
Allergènes réglementaires (annexe II du règlement (UE) 1169/2011)	Aucun
Gluten	Sans gluten

Conformité réglementaire

CRITÈRE	STATUT
Oxyde d'éthylène	Non traité à l'oxyde d'éthylène
Irradiation	Non irradié (directive 1999/3/CE)
OGM	Ni OGM ni dérivé d'OGM (règl. 1829/2003 et 1830/2003)
Nanomatériaux	N'est pas un nanomatériau (règl. (UE) 2015/2283)
Solvants	Extraction à l'eau ; conforme à la directive 2009/32/CE
Huiles minérales (MOSH / MOAH)	Ni utilisées ni ajoutées
Résidus de pesticides	Conforme au règlement (CE) n° 396/2005
Contaminants	Conforme au règlement (UE) 2023/915
Contact alimentaire	Emballages conformes au règlement (CE) n° 1935/2004
ESB / EST	Exempt : matières premières végétales
Végan	Convient aux végans
Casher / halal	Certifié casher et halal
Antidopage	Testé pour les substances de la liste des interdictions de l'AMA
Usage	Ingrédient de qualité alimentaire pour compléments alimentaires

PORTÉE Spécification de la matière première Zynamite®, et non du produit fini. Données reprises du dossier technique du fabricant de l'ingrédient (spécification rév. 6 du 05/06/2026) et de sa déclaration réglementaire d'octobre 2025.